ANTICORRUPTION

Contrôles de l'Agence Française Anticorruption (AFA) : préparer, prouver et répondre

Un dispositif anticorruption peut exister sur le papier et ne rien démontrer le jour où il est contrôlé : cartographie des risques non actualisée, évaluation des tiers partielle, formations sans traçabilité, contrôles comptables non documentés. Les équipes découvrent souvent l'écart entre la procédure et sa mise en œuvre au moment des premières demandes de pièces. Cette journée reconstitue le déroulement d'un contrôle de l'Agence Française Anticorruption : questionnaire initial, remise des pièces, entretiens avec les collaborateurs, visite sur site, rapport et suites. Elle apprend à auditer son propre dispositif avant le contrôle et à organiser la preuve pilier par pilier.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 247 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables conformité, déontologues, auditeurs internes, directeurs juridiques et dirigeants d'entreprise.

PRÉREQUIS
Connaître les piliers d'un dispositif anticorruption d'entreprise.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Auditer son dispositif anticorruption au regard des attentes du contrôle
- Organiser la preuve documentaire pilier par pilier
- Préparer les collaborateurs aux entretiens menés par les contrôleurs
- Gérer les demandes de pièces et les échanges pendant le contrôle
- Traiter les constats du rapport et bâtir un plan de remédiation

03 Programme détaillé

M1 Ce que le contrôle vient vérifier

- Lire son dispositif avec les yeux du contrôleur
- Portée du contrôle et champ des entités concernées
- Attentes sur la cartographie des risques et son actualisation
- Évaluation des tiers et traçabilité des diligences menées
- Contrôles comptables dispositif d'alerte et régime disciplinaire
- À retenir : Un dispositif se juge sur les preuves de sa mise en œuvre et non sur ses procédures écrites.

M2 Préparation et conduite du contrôle

- Organiser la réponse sans improviser
- Constitution de l'équipe projet et désignation des interlocuteurs
- Traitement du questionnaire initial et des demandes de pièces
- Préparation des collaborateurs appelés en entretien
- Conduite de la visite sur site et gestion des imprévus
- Mise en situation : Deux participants sont interrogés comme des collaborateurs lors d'un entretien de contrôle.

M3 Suites du contrôle

- Transformer les constats en plan d'action
- Lecture du rapport et formulation des observations en réponse
- Hiérarchisation des écarts relevés et des actions correctives
- Pilotage de la remédiation et preuves de son avancement
- Articulation avec les suites possibles et les procédures de sanction
- Atelier : Rédaction d'un plan de remédiation à partir de constats types.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 247 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr